

Lyon, les déclarait plus ruineuses pour le pays que la famine et la peste.

Le récit d'un fait, qui s'est passé à Cordelles en 1691, mettra en pleine lumière le manque de sécurité des campagnes à la fin du xvii^e siècle.

La veille de Notre-Dame de février 1691, raconte Jean Vignant, demeurant au village de Changy, paroisse de Cordelles, le sieur de Foris La Valette, capitaine du régiment de la marine, « qui était venu en ce pays pour faire recreüe et qui était logé et demeurait avec le sieur Chapuis de Foris son père, en son château de Rilly, susdite paroisse de Cordelles, et lequel faisait tant dans ladite paroisse que dans tout le voisinage des désordres terribles et inouys avec ses soldats, prenant par force tous ceux qui paraissaient devant eux, tant pères de famille, maîtres de maisons que autres », lesquels soldats, au nombre de treize, dont onze armés de fusils, un d'une coignée et l'autre d'une massue, entrèrent de force dans la maison du plaignant, se chargèrent des nippes qu'ils purent trouver, prirent un lard tout entier et tous les jambons, andouilles et autres menuses, (menues viandes salées) « même s'en furent dans la cave tirer du vin à pleins sceaux et à pleines chaudières qu'ils jetaient par la maison, même lâchaient les poinçons sans les boucher », malgré les représentations de la dame de Bienavant, qui était accourue en toute hâte en robe de chambre et pieds nus, pour les prier de ne pas faire davantage de désordres, renversèrent le père du suppliant dans le feu et lui auraient fait à lui-même un mauvais parti s'il n'était parvenu à s'évader, pieds nus, dans la neige et à échapper à leurs poursuites bien que meurtri d'un coup de fusil qu'ils lui avaient tiré dans les jambes et « étant arrivé à la rivière de Loire, qui était glacée, il se hazarda de la traverser comme il fit, mais